La réappréciation du rôle du charbon dans le domaine de l'énergie

Autor(en): **Ovart, R.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **33 (1975)**

Heft 4

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-137475

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La réappréciation du rôle du charbon dans le domaine de l'énergie

R. Ovart *,
administrateur principal
à l'Organisation de coopération
et de développement économique, Paris

Bien que le pétrole et le gaz naturel aient remplacé dans une large mesure la part occupée par le charbon sur le marché énergétique, celui-ci demeurera la source d'énergie fossile disposant des plus vastes réserves dont certaines grandes régions géographiques sont particulièrement bien pourvues. Les réserves mondiales économiquement récupérables [1] qui, actuellement, ne représentent qu'un peu plus de 6 % des réserves totales en place, s'élèvent à près de 480 milliards de tonnes dont les deux plus importants détenteurs sont l'URSS (35 %) et les Etats-Unis (25 %), le reste étant pour la plus grande part réparti entre l'Europe, l'Australie et la Chine. Cette abondance de réserves devrait permettre au charbon de suppléer à l'avenir aux besoins en pétrole et en gaz naturel et même, à plus long terme, de leur survivre.

I. DÉVELOPPEMENT AU COURS DE LA PÉRIODE 1950-1973

Cette partie comporte un bref rappel des principales causes qui ont provoqué le recul de l'industrie charbonnière, plus particulièrement sensible en Europe occidentale :

— conditions géologiques défavorables ;

— faible épaisseur des gisements et exploitation souterraine à grande profondeur ;

— le travail insalubre et pénible requérant une main-d'œuvre aux qualifications accrues qui peut trouver du travail dans de meilleures conditions dans les différentes branches de l'industrie, stimulée par une économie en pleine croissance ;

— développement rapide au début des années 1960 du marché pétrolier coïncidant avec la mise en exploitation notamment par des sociétés indépendantes des gisements d'Afrique du Nord. A l'origine, ce pétrole était destiné à être écoulé sur le marché américain mais pour protéger l'industrie pétrolière nationale, un contingentement des importations est instauré, basé sur les importations des années antérieures. Les sociétés indépendantes n'ayant auparavant aucun courant d'importations vers les Etats-Unis ne peuvent obtenir des licences et se trouvent contraintes de rechercher un marché pour écouler leur production. Ce pétrole de

* Ce texte ne reflète que les vues de l'auteur et n'engage aucunement la responsabilité de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

[1] D'après *Survey of the World's Resources,* 1974, World Energy Conference.

bonne qualité et géographiquement bien situé put être offert sur le marché européen à des prix extrêmement intéressants et qui bouleversèrent le marché énergétique : ce contingentement des importations pétrolières aux Etats-Unis représente un tournant pour l'industrie charbonnière en Europe et au Japon : la retraite du charbon se transforme en déroute. Les quelques chiffres de production ci-après permettent de juger l'ampleur du mouvement :

	1950	*1973*
Europe occidentale	410 millions de tonnes	273 millions de tonnes
Japon	55 millions de tonnes	25 millions de tonnes

Aux Etats-Unis, la production demeure stable et pour l'ensemble du monde, la production est en hausse : 1420 millions de tonnes en 1950 et 2200 millions de tonnes en 1973. Un accroissement substantiel de la production est constaté en Pologne, URSS, Australie et Chine ;

— cette époque d'énergie abondante et bon marché a également découragé la mise en place graduelle d'une production d'électricité nucléaire ; la concurrence très vive du fuel oil lourd maintenant le coût du kWh nucléaire plus élevé que celui du kWh produit par le fuel oil lourd.

II. SITUATION RÉSULTANT DU QUADRUPLEMENT DU PRIX DU PÉTROLE — 1974

Les nouvelles conditions prévalant sur le marché pétrolier ont profondément modifié la situation de l'approvisionnement en énergie des pays industrialisés et également l'attitude des autorités vis-à-vis de la politique d'utilisation ; il est cependant difficile de convaincre l'utilisateur de modifier ses habitudes, et les actions d'information et l'incitation doivent être envisagées comme un effort se prolongeant dans le long terme.

Les modifications affectant fondamentalement le marché de l'énergie ont provoqué différentes mesures :

a) efforts déployés pour améliorer la conservation de l'énergie aussi bien dans les usages individuels, domestiques et le transport. L'efficacité des efforts volontaires demandés aux usagers est cependant réduit dans le temps et des incitations diverses telles que subsides, déductions fiscales doivent prendre le relais en même temps qu'une politique des prix ne conduisant pas à des consommations excessives et inutiles ;

b) accélération du développement de l'énergie nucléaire dont les effets sur le bilan énergétique ne pourront cependant se faire sentir qu'à long terme. Ce développement doit surmonter deux sortes d'obstacles : dans un premier pas, une information complète doit être fournie au public afin d'être en mesure de recueillir son acceptation ; ensuite, les longs délais tant pour la construction des centrales que pour l'adaptation des capacités manufacturières produisant les équipements lourds ;

c) développement des énergies de substitution parmi lesquelles il faut ranger en bonne place le charbon.

Dans le cadre de cet exposé, c'est ce dernier point qui retient plus particulièrement notre attention et qui pourrait se résumer sous la forme d'une question : *Que peuvent réaliser les pays industrialisés pour une meilleure utilisation du potentiel disponible en charbon ?*

Sur le plan des réserves géologiques, le charbon est une ressource énergétique disponible en grande abondance dans de nombreux pays du monde, bien qu'elle soit inégalement répartie. Parmi les pays de l'OCDE, les Etats-Unis, le Canada et l'Australie en sont abondamment pourvus, et si nous prenons le monde dans son ensemble, ses réserves peuvent satisfaire le niveau actuel de consommation pour une période ne se calculant pas en décennies mais bien en siècles. Ces ressources non entamées pourraient être utilisées de manière plus intensive, en particulier pour la génération d'électricité qui offre de nombreuses opportunités pour substituer le charbon au pétrole et au gaz naturel.

Un intérêt commun devrait se manifester parmi les pays industrialisés rassemblant non seulement les pays riches et pauvres en ressources charbonnières, mais également les détenteurs des technologies et des capitaux. L'industrie charbonnière est caractérisée par des investissements intensifs nécessaires à la fois pour le développement de la production et pour l'acheminement des produits vers les consommateurs. Une expansion rationnelle de la production et de la consommation de charbon devrait être envisagée au moyen d'arrangements à long terme si on veut tirer pleinement parti, d'une part, sur le plan des approvisionnements, des gisements ayant les meilleures conditions de coût et, d'autre part, encourager l'utilisation de ce combustible au moyen de technologies améliorées. La plupart du temps, l'obstacle majeur réside dans l'hésitation des investisseurs d'engager des capitaux pour l'ouverture de nouvelles mines sans des garanties suffisantes pour un écoulement régulier permettant un développement et une exploitation régulière de ces nouvelles capacités. Cette attitude affecte aussi bien le volet de l'offre que celui de la demande de l'économie charbonnière.

La définition des besoins en charbon repose sur l'hypothèse d'une utilisation maximale de ce combustible : encouragement dans certains pays par des politiques de soutien à la production et à la consommation, tout en le maintenant à l'intérieur de conditions économiques acceptables. L'encouragement de la consommation de charbon paraît nécessaire à la fois pour essayer de diminuer la dépendance des pays industrialisés du pétrole importé — d'autant plus que cette source d'énergie ne possède pas des réserves connues aussi importantes que celles de charbon et que dans certains pays, on en voit la fin dans une période relativement proche. Cet encouragement du charbon, en tentant de le maintenir à l'intérieur de conditions économiques acceptables, est une des nombreuses questions avec lesquelles les pays industrialisés sont confrontés. Les conditions économiques acceptables représentent une formule générale, difficile à caractériser, variant suivant les pays, car elle recouvre avant tout deux notions essentielles et pas forcément concomitantes : le coût du charbon et le prix du pétrole.

A l'échéance 1985, une estimation du niveau du coût du charbon est difficile à établir, étant donné le manque d'indications comparables de pays à pays, mais surtout l'incertitude sur l'évolution probable des éléments de ce coût, largement constitué par les salaires et charges sociales (± 60 %). Quant au pétrole, son prix, dont le niveau est sans rapport avec le coût, dépend pour une large part de la politique qui sera suivie par les pays producteurs de pétrole, c'est dire le degré d'incertitude qu'il recouvre.

En guise de conclusion, et compte tenu des circonstances exposées dans le courant de cet entretien, on peut constater un réajustement des positions du charbon : il ne joue plus une bataille d'arrière-garde, mais a retrouvé partout dans le monde — il ne l'avait pas perdue dans certains pays — une dynamique certaine, car il contribue à couvrir certains besoins traditionnels, mais surtout de nouvelles technologies (gazéification, liquéfaction, etc.) ouvrent des perspectives au-delà de 1985 et permettront au charbon de prendre le relais de certaines utilisations, telles que les centrales thermiques classiques lorsque l'énergie nucléaire se sera insérée dans le bilan énergétique. La situation actuelle et future du charbon peut à nouveau paraître plus intéressante, mais à quel prix.

On a laissé se détériorer une situation énergétique indigène au fil des années attiré par deux éléments qui paraissaient acquis pour nos économies, mais qui dépendent tous de domaines hors de notre contrôle :

— la continuation ininterrompue de l'approvisionnement en produits pétroliers à des conditions avantageuses (centre de décision : pays producteurs) ;

— la mise au point rapide des technologies nucléaires : centre de décision plus difficile à situer, car il dépendait du résultat des efforts de recherche dont l'issue était problématique, surtout quant au facteur temps — de plus, le bas prix des produits pétroliers ne constituait pas un stimulant pour activer ces recherches.

En résumé, on peut constater qu'à la suite des profondes modifications du marché de l'énergie, une nouvelle chance est donnée au charbon — il faut souhaiter que la situation économique future lui donnera l'occasion de la réaliser.